



Syndicat de l'Encadrement
PSA Peugeot Citroën
Site de Mulhouse

Accords NAO & PEPA : Une signature sans enthousiasme... !

Après consultation des adhérents ayant pesé sur la décision finale, la **CFE-CGC** en Intercentre a décidé de signer les accords NAO salaires et l'accord PEPA (Prime Exceptionnel et Pouvoir d'Achat).

Les résultats obtenus à l'arrachée dans ces négociations ont fait pencher la balance vers un accord, même si la **CFE-CGC** reste persuadée que la Direction aurait pu faire un effort plus conséquent !

La **CFE-CGC** suivra attentivement le respect des engagements de la Direction.

Concernant la prime PEPA :

- Un versement de cette prime mi-mars 2019
- Une attention particulière portée pour les cadres sur les postes E et les TAM non bénéficiaires de la prime. Ils devraient être prioritaire pour l'attribution d'une AI.

Concernant la politique salariale :

- 85% des Cadres et des TAM éligibles à la PVG puissent obtenir une AI au mérite.
- Une attention particulière soit portée pour les cadres sans AI en 2018, les spécialistes, les experts et les femmes dans le respect de l'accord égalité entre les hommes et les femmes. Ces derniers devraient obtenir une AI.
- 70% des TAM devraient bénéficier d'une AI au mérite.
- La dotation de l'AG en mars avec un talon mini de 42€ pour les TAM.
- L'attribution des AI à partir de mai.
Pour la **CFE-CGC**, il est inadmissible qu'il faille attendre décembre 2019 pour valoriser les efforts fournis en 2018 par le collaborateur...



Concernant l'intéressement :

- La renégociation de l'accord actuellement en vigueur avant juin de cette année.

Concernant la PVG :

- Une explication aux bénéficiaires sur son attribution et la méthode de calcul.
- Une vraie rupture dans l'élaboration des objectifs individuels. Ils doivent être SMART !

Autre demande en suspens :

- La modification du support d'entretien TAM et cadres. La rémunération doit impérativement être évoquée lors de cet entretien privilégié et ne doit pas rester un sujet tabou !

La fiche TOPAZE doit être expliquée et montrée systématiquement au salarié sans qu'elle ne soit réclamée !

Nous avons signé en prenant nos responsabilités !

C'est avec la même conviction que nous continuerons à nous battre pour faire avancer les sujets et faire respecter les engagements !

N'hésitez pas à interpeller vos militants **CFE-CGC** si vous avez des questions sur le sujet.



CONSTRUIRE LE FUTUR ENSEMBLE !

